L'état subventionne les restaurateurs afin de les aider financièrement à contourner la loi !

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 16 janvier 2011

Bonjour ,

Je fais un triste constat :

La baisse de la TVA a permis a bcp d'établissements d'investir dans du matériel pour créer ou aménager un emplacement fumeur ...Le plus souvent une terrasse bâchée et chauffée totalement hors-la loi !

Donc : L'état subventionne les restaurateurs afin de les aider financièrement à contourner la loi !

Génial non ?

De plus , peut-on dire que ces cafetiers lorsqu'ils se trouvent près d'un collège , incitent les jeunes (mineurs donc) à fumer ?

Cordialement

Réponse :

DNF n'a pas à critiquer une mesure qui était censée favoriser le commerce et rendre équitable l'imposition des restaurants traditionnels concurrencés par les fastfood dans lesquels la TVA réduite favorisait les marchandises qui n'étaient pas consommées sur place.

Il n'aurait cependant pas été inutile d'assortir ce cadeau important de l'engagement citoyen d'accompagner la legislation anti-tabac en la respectant dans son esprit comme dans ses textes plutôt qu'en s'acharnant à y trouver des moyens de contournement.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac